



FICHE DE POSTE

ASSISTANT(E) SANITAIRE

JUILLET 2024

Date limite de candidature 01 février 2024

IDENTIFICATION

Comité Départemental Olympique et Sportif de Charente-Maritime – CDOS 17

Service : Stages Vacances SV17 Accueil collectif de mineurs avec hébergement

Sous la responsabilité du Directeur SV17

Type de contrat : Contrat Engagement Educatif

Temps de travail hebdomadaire : 6 jours x 7 heures = 42 heures variable selon emploi du temps

Lieu de travail habituel : Centre sportif de Boyardville

CONTEXTE ET FINALITES DU POSTE

Le CDOS 17 est un organe déconcentré du CNOSF dont il assure ses missions conformément aux statuts et règlement intérieur approuvés par le CNOSF.

Localement le CDOS 17 apporte à ses membres, que sont les Comités Départementaux des fédérations membres du CNOSF, son soutien et des services et constitue un relai d'informations et de prestations favorables au développement du sport et de l'Activité Physique.

Le CDOS 17 favorise la pratique sportive et la découverte de disciplines sportives à travers les stages vacances organisés au mois de juillet au centre sportif de BOYARDVILLE

DIPLOMES ET PRE-REQUIS :

Diplôme : A minima PSC1

Diplôme de l'animation : BAFA ou équivalent

MISSIONS ET ACTIVITES

- Premier champ d'intervention (conformément à l'arrêté du 20 février 2003 « suivi sanitaire des mineurs ».)
 - Participe à l'organisation pédagogique des stages SV17.
 - Participe à la réalisation et à l'application du projet pédagogique.
 - S'assure de la remise, pour chaque mineur, des renseignements médicaux ainsi que, le cas échéant, des certificats médicaux.
 - Informe les personnes qui concourent à l'accueil de l'existence éventuelle d'allergies médicamenteuses ou alimentaires.
 - Identifie les mineurs qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assure de la prise des médicaments.
 - S'assure que les médicaments sont conservés dans un contenant fermé à clef sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à la disposition de l'enfant.
 - Tient le registre dans lequel sont précisés les soins donnés aux mineurs, et notamment les traitements médicamenteux.
 - Tient à jour les trousseaux de premiers soins.
 - Fait preuve de discrétion professionnelle.
 - Etabli en fin de séjour un compte rendu des événements liés à la mission.



○ Deuxième champ d'intervention

- Assure le suivi et le bon déroulement de la vie quotidienne.
- Prépare, conduit et anime des séances pédagogiques adaptées au public encadré.
- Veille à la sécurité physique, mais également morale et affective des enfants placés sous sa protection.
- Participe au déroulement des activités de découvertes, des animations et jeux proposés.
- Anime des temps d'information et de sensibilisation autour de thématiques spécifiques (violences sexuelles et sexistes dans le sport, ateliers de nutrition, sensibilisation au sommeil, etc...)

RESPONSABILITE, AUTONOMIE, TECHNICITE

Responsabilité

- L'assistant Sanitaire est responsable de la seule qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées
- Fait preuve de discrétion et de confidentialité sur des données relatives aux familles ou enfants accueillis qui pourraient être sensibles.

Autonomie, initiative

- Sait faire preuve d'autonomie et d'initiative.
- Sait rendre compte auprès de sa direction.
- Sait communiquer les informations importantes auprès de l'équipe pédagogique.

Technicité

- Possède une bonne connaissance des techniques liées à sa fonction : soins, bienveillance, rigueur.
- Fait preuve de qualités organisationnelles et relationnelles.
- Sait organiser ses missions afin de n'omettre aucune information importante qui pourrait compromettre le bon déroulement du séjour des enfants.

NIVEAU DE DIPLOME REQUIS ET/OU SOUHAITE

Le niveau de formation pour le poste est conforme et respecte la réglementation applicable.
Pour le champ d'action les compétences attendues sont celles de la bureautique et de l'informatique.

NIVEAU D'EXPERIENCE SOUHAITE :

Minimum d'expérience demandée

CONDITION D'EXERCICE DU POSTE

Période du 14 juillet au 2 août 2024 sur trois sessions différentes :

- *Semaine 1 : du 14 au 19 juillet 2024*
- *Semaine 2 : du 21 au 26 juillet 2024*
- *Semaine 3 : du 28 juillet au 2 août 2024*

Hébergement et restauration pris en charge

Engagement sous CEE (Contrat Engagement Educatif)

Rémunération : 57€ / jour

Tous les membres de l'équipe pédagogique des séjours Sports vacances 17 feront l'objet d'un contrôle préalable d'honorabilité (carte professionnelle / casier judiciaire...).

Candidature à envoyer :

Sébastien CALVEZ, Chargé de mission Sport Animations CDOS 17 - 06 58 97 91 43 / 05 46 97 26 93

Adresse e-mail : charentemaritime@franceolympique.com